



DUC 2023

MÉMO ORGANISATEURS

CRE

- Le CRE ne peut pas intervenir sur les DUC SIF
- DUC HORS DELAI *Le CRE ne peut pas saisir les DUC oubliées*
- Le CRE peut aider financièrement les circuits régionaux si transmission avant le **15/09/22**:
 - *règlement*
 - *cahier des charges*
 bien entendu sous conditions que le budget soit accepté par le Comité Directeur

ORGANISATEURS

- LES AIDES MATÉRIELLES, FINANCIÈRES ET ADMINISTRATIVES DU CRE SONT SOUMISES AU RESPECT DES CALENDRIERS PRÉVISIONNELS+ SIGNATURE CONVENTION ORGANISATEUR
- POSSIBILITÉ DE BÉNÉFICIER DE RÉCOMPENSES CHAMPIONNATS RÉGIONAUX, SI:
 - *saisie DUC (intégralité des épreuves) **avant** 30 septembre*
 - *date validée par CRE et notée sur le calendrier prévisionnel*
 - *budget prévu par le CRE*
- POSSIBILITÉ DE COEF 2 SUR ÉTAPES CIRCUITS RÉGIONAUX, SI:
 - *saisie DUC (intégralité des épreuves) **avant** 30 septembre*
 - *date validée par CRE et notée sur le calendrier prévisionnel*
- PERIODE D'ENREGISTREMENT DUC 2023: 15 octobre - 15 novembre
- SAISIE DUC TARDIVE ENTRE J-15 & J-10 (*ouverture aux engagements automatique 3 jours après*)
- SAISIE DE TOUTES DE **TOUTES** LES DIVISIONS *avant le 15 novembre*